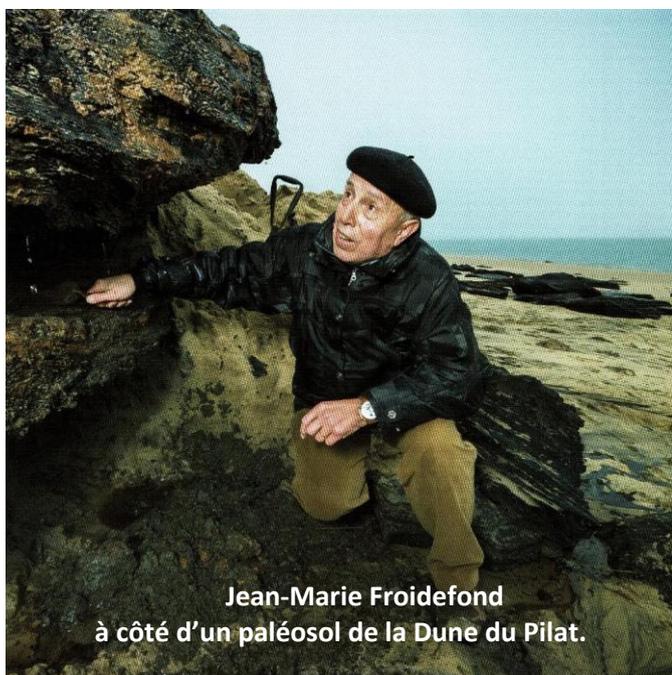


## LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE

### LE MOT DE JEAN-MARIE FROIDEFOND



Jean-Marie Froidefond  
à côté d'un paléosol de la Dune du Pilat.

Né à Guéret dans le département de la Creuse, où j'ai passé une enfance heureuse, car c'est un pays rural encore préservé. Je me rappelle de la multitude des nids d'hirondelles dans les étables, des martinets qui tournaient en escadrilles et de la stridulation des criquets dans les prairies. Nous allions pêcher les écrevisses dans les ruisseaux qui serpentent au milieu des champs. La société était pour moi un repoussoir et les forêts de hêtres et de châtaigniers un refuge.

Après une étude sur la dune du Pilat, j'ai travaillé au centre d'exploitation des océans, le Cnexo qui deviendra plus tard, l'Ifremer. En 1981 J'ai intégré le CNRS à l'université de Bordeaux tout en soutenant ma thèse d'état concernant la géomorphologie de la côte aquitaine.

Puis la télédétection spatiale appliquée au littoral et à la couleur de l'eau est devenue une passion. De nombreuses campagnes océanographiques m'ont appris à adapter mes mesures en fonction de l'état de la mer, c'est-à-dire des vagues qui jouent avec le navire. A terre, les étudiants dont j'ai encadré les thèses m'ont laissé d'excellents souvenirs.

À la retraite depuis dix ans et habitant sur le bord du Bassin d'Arcachon, je me suis investi dans la protection de l'environnement avec la Sepanso et FNE-NA.

Ce bénévolat m'a appris que la première des priorités est de maintenir ou de retrouver le « bon état écologique ». La seconde priorité est de freiner, voire abandonner, certaines activités humaines de telle façon que le « bon état écologique » soit maintenu.

***Jean-Marie Froidefond, référent du domaine maritime de FNE NA.***

## FNE NA EN ACTIONS

### DEMARRAGE du PROJET MULETTES en Nouvelle-Aquitaine

Les connaissances de la répartition et du statut des moules d'eau douce, dans les rivières de Nouvelle-Aquitaine restent encore très lacunaires. Les naturalistes de Nouvelle-Aquitaine sont encore peu nombreux à savoir comment rechercher les espèces et les identifier.

L'objectif du projet Mulettes, proposé par Poitou-Charentes Nature avec une coordination de Miguel Gailledrat (Vienne Nature), sera de mettre en place et d'animer un réseau d'observateurs dans les départements de la Nouvelle-Aquitaine pour qu'à terme nos connaissances sur ce groupe indicateur de la qualité des milieux aquatiques soient plus importantes. Les associations seront alors en capacité de pouvoir envisager des actions dans le cadre d'un éventuel prochain plan national concernant les espèces de bivalves qui n'en bénéficient pas actuellement.

Avec Poitou-Charentes comme maître d'ouvrage délégué, et des référents techniques dans les associations Vienne Nature, Charente Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17, LPO 17, Limousin Nature Environnement et Cistude Nature, ce projet, bâti sur 2 ans bénéficie de financements de la Région, de la DREAL, et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

### Education à l'Environnement en Nouvelle Aquitaine

Nous avons participé au premier rendez-vous à la nouvelle échelle régionale des Rencontres régionales de l'EEDD à l'île d'Oléron en 2016, puis en 2018, aux Assises territoriales de l'EEDD et à l'élaboration de la Feuille de route pour l'EEDD en Nouvelle-Aquitaine.

Le mois de novembre 2020 propose 2 événements complémentaires:

#### "Osons bousculer nos pratiques !"

*Rencontres régionales de l'éducation à l'environnement*  
organisées par le GRAINE Nouvelle Aquitaine

les Vendredi 13 et samedi 14 novembre 2020 à Limoges (87)

Dans un contexte social et sanitaire mouvementé, le réseau d'EEDD doit pouvoir innover pour répondre à la demande sociétale et accompagner au mieux les transitions écologiques actuelles.

Retrouvons-nous pour questionner nos métiers et repenser l'éducation à l'environnement .

Limousin Nature Environnement et CORREZE Environnement participent à l'organisation: tel 0613882731

#### "Eduquer et se former dehors"

*3èmes Rencontres Sortir Régionales*

organisées par le GRAINE Poitou Charentes et le groupe "Sortir !"

les Vendredi 20 et samedi 21 novembre 2020 à Ste Soulle (17)

#### Le GRAINE Nouvelle Aquitaine relaie une info qui peut vous intéresser :

L'office Français de la Biodiversité lance un appel à projets « **MOBBIODIV'2020** » proposé par le ministère de la Transition écologique et solidaire et avec le soutien institutionnel de l'Association des Régions de France pour mobiliser les Régions volontaires, à destination des associations environnementales.

L'une des thématiques éligibles s'intitule

**"Faire progresser le savoir, l'apprentissage et l'innovation en faveur de la préservation de la biodiversité".**

<https://ofb.gouv.fr/actualites/lancement-de-lappel-projets-mobbiodiv2020>

**4 septembre 2020** : fin des dépôts de dossiers de candidature pour la deuxième session.

## COPTÉC VISIO CONFERENCE 22 juin



Présidée par Alain Rousset et animée par Françoise Coutant, cette 8<sup>e</sup> réunion du Comité régional des acteurs de la transition énergétique et du climat (appelé aussi COPTÉC) a eu lieu le lundi 22 juin, en grande partie par visioconférence ce qui a permis à un plus grand nombre d'y participer. Durée : 3h30 environ.

Alain Rousset ouvre la séance en faisant part de ses nombreuses interrogations, incertitudes, voire doutes, sur les possibilités d'autonomie énergétique des territoires de la Nouvelle-Aquitaine. S'inquiétant du centra-

lisme parisien sur toutes les décisions de production énergétique, il a ainsi livré de multiples questions sur le potentiel hydraulique de la Dordogne, les problèmes du « gaz vert », de l'acceptation sociétale des éoliennes, de la capacité à ré-industrialiser la production des capteurs solaires, etc. et appelle « à faire des compromis, sinon c'est le pétrole qui va gagner ».

N'ayant pas de certitudes, Françoise Coutant rappelle le triptyque négaWatt, les compétences de la Région avec le SRADDET et la feuille de route NéoTerra et la volonté de parler d'appropriation plutôt que d'acceptabilité pour les projets d'énergies renouvelables.

- Quelques personnalités invitées sont intervenues successivement le directeur de la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies), le délégué général d'AMORCE (l'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur), Yannick Reynier pour le CLER-Territoires à énergie positive et Julien Arnaud pour Energie Partagée.

Parmi les temps forts de ces présentations, on a aussi pu remarquer :

- Yannick Reynier : « la méthanisation est aussi un vecteur de transition vers l'agroécologie » et rappelant « la transition énergétique n'est pas un défi technique, c'est d'abord un défi sociétal... pouvant être créateur de 8 fois plus de valeur locale quand il est porté par la participation citoyenne ».
- Julien Arnaud rappelle la gourmandise des investisseurs privés qui demandent un TRI de 15 %, alors qu'en se limitant à moitié moins, Energie Partagée met en valeur l'implication des citoyens et le respect de la démocratie locale.

Après un temps d'échanges, 7 témoignages d'acteurs sont venus décrire les actions concrètes engagées en Nouvelle-Aquitaine : les Sté d'économie mixte AVERGIES, Enrèze, Enerlandes et Périgord Energies, puis la SEM Energies Midi Atlantique, le Syndicat Energie de Haute-Vienne et la SAS Citoyenne Solaire.

## ATMO conseil d'administration 29 juin

La pollution de l'air a nettement diminué pendant la période de confinement général. Il faut noter cependant que la teneur en particules fines est restée élevée, d'abord à cause des chauffages d'appoint au bois utilisés dans les premières semaines où le temps était plutôt frais, ensuite à cause des épandages d'engrais qui génèrent tous les ans au printemps des pics de pollution .

FNE Nouvelle-Aquitaine a vu son adhésion acceptée par le CA.

## ARB NA conseil d'administration 24 juin

Premier conseil d'administration, réalisé en visio-conférence, depuis le confinement, ce conseil d'administration de l'Agence Régionale pour la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine a présenté l'organisation de la structure depuis le 11 mars, et les impacts engendrés sur l'activité.

La présentation d'un partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité, en accompagnement du dispositif « territoires engagés pour la nature », a été voté à la suite de nombreux échanges. Les discussions avec l'OFB pour une régularisation des relations entre les deux structures se poursuivent, plusieurs membres de l'ARBNA ont signalé leur attachement à la structure associative actuelle.

Un co-directeur stratégique a été recruté et va rejoindre l'équipe en septembre.

Trois demandes d'adhésion ont suscité de vifs débats, notamment celle du GNIS Sud-Ouest, bureau régional de l'Interprofession de la filière française des semences et plants, le GNIS, officiellement déclaré comme lobby, demande signée par l'équipe communication. Celle-ci est repoussée au prochain CA, après appel au GNIS national. Les représentants des associations de FNE NA se sont déclarés opposés à cette candidature.

L'assemblée générale de l'ARB NA va se tenir en visio-conférence à la rentrée cet automne.

## Convention citoyenne sur le Climat

*Analyse rapide de Michel Galliot, climatologue et président de Limousin nature environnement.*

La convention citoyenne pour le climat a rendu son rapport et ses 150 mesures. Le document est conséquent, il demande un temps de lecture non négligeable. On peut féliciter les membres de leur travail. <https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/pdf/ccr-rapport-final.pdf>

Sur la forme, on voit bien que cela n'a pas été écrit par des professionnels et c'est plutôt sympathique, l'objectif était bien d'avoir l'avis des citoyens et non des experts.

Sur le fond, on retrouve beaucoup des propositions faites par les associations environnementales. On voit bien cependant qu'il leur manque la profondeur d'analyse acquise par les associations qui travaillent depuis de nombreuses années sur ces sujets. Certaines mesures sont naïves, d'autres irréalistes ou très mal rédigées. On peut s'étonner du classement qui fait qu'on retrouve, par exemple, la mesure sur les zones commerciales dans le chapitre « Se loger ».

Curieusement il n'y a rien sur les énergies renouvelables à part la demande de favoriser la participation des citoyens dans les projets. L'objectif étant centré sur le climat, il y a peu de choses pour défendre la biodiversité, sauf un petit chapitre sur les forêts qui d'ailleurs devrait déboucher sur une refonte du Plan régional forêt bois de Nouvelle-Aquitaine si on appliquait toutes les préconisations.

On peut se réjouir que le président de la République ait annoncé qu'il reprenait 146 de ces mesures. Il faut cependant rester prudent car dans les actes, on note plutôt un recul des protections environnementales ces dernières années. Verrons-nous le scénario du Grenelle de l'environnement de 2008 se reproduire ? Après une concertation fructueuse et des annonces enthousiastes, les années suivantes ont été consacrées au détricotage des avancées obtenues par ce Grenelle. Il est évident que les lobbies vont maintenant tout faire pour diminuer la portée de ces mesures.

**Comité de rédaction de la Lettre de FNE NA n°21:** Isabelle Loulmet - Michel Galliot  
Jean-Marie Froidefond – Miguel Gailledrat- Michel Teissier - Cathy Mazerm